

Un vent de colère et de résistance est en train de se lever dans nos départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin !

Dans chaque commune, chaque quartier de nos villes, la population et ses élus locaux refusent la fermeture des magasins Coop. Quelques exemples...

A Soultz (68) : L'intervention du maire faisait provisoirement reculer le projet de fermeture du magasin par la direction du groupe (cf. DNA du 21 août 2010). Quelques mois plus tard, il est quand même fermé.

À Strasbourg – quartier de la cité de l'III : plus d'une centaine de manifestants contre la fermeture du magasin le 22 janvier dont de nombreux responsables et élus locaux (Claude Jeanvoine, président de l'Interassociation, Zoubila Naïli, conseillère municipale PS de Bischheim ; cf. DNA du 22 janvier 2011).

À Strasbourg – quartier de la Montagne Verte : Plus d'une centaine de manifestants contre la fermeture du magasin le 29 janvier. Éric Elkouby, adjoint au maire de Strasbourg (PS) dénonçait « l'opacité de la politique commerciale de Leclerc, le manque de transparence, le chantage au consommateur » (DNA du 29 janvier). Suite à une rencontre avec le PDG Yves Zehr il déclarait « la volonté du groupe Coop Alsace, sous l'influence de

Leclerc, dont il dépend dorénavant, est de recentraliser des points de vente sur quelques sites en Alsace [...] il semblerait, d'après les informations que m'a fournies M. Zehr, qu'il est prévu à cet emplacement une grande opération immobilière privée ». Et l'élu de dénoncer « cette stratégie commerciale et immobilière au détriment des intérêts des habitants ». (cf. DNA 4 février).

À Hoenheim et quartier de la Roberstau à Strasbourg : Plusieurs élus locaux ont fait part de leur préoccupation sur l'avenir de la Coop de la Rue Boecklin et du Mutant de Hoenheim. Les DNA indiquent : « rien de bien concluant ne semble être sorti de ces échanges » (cf. DNA 8 février 2011).

À Niederbronn : en quelques heures, plusieurs dizaines de signatures pour la défense du magasin, à l'initiative du POI, ce qui a contraint le PDG Yves Zehr à garantir son maintien (mail du 17 février de M. Zehr au candidat du POI aux cantonales). Cela montre qu'il est possible de faire reculer

la direction générale de la Coop ! Pour combien de temps ?

⇒ **C'est l'existence même du réseau de la Coop qui est menacée.** Des dizaines de magasins ont été mis sous surveillance. D'autres magasins sont menacés de voir leurs murs vendus. Avec comme conséquence le risque de la fermeture. Le réseau des 10 Magasins Mutant est démantelé. Le centre logistique de Reichstett est en pleine restructuration. Le maintien du centre de Reichstett dans sa configuration actuelle est la seule garantie du maintien de l'ensemble des commerces de proximité.

⇒ **Ce sont les conséquences du diktat de Leclerc et les méthodes du capital commercial.** L'affiliation du réseau des Coop à la centrale d'achat de Leclerc remet en cause les principes fondateurs de la Coop comme coopérative de distribution alimentaire et de produits de base. C'est la logique du profit des hypermarchés qui détruit les commerces de proximité.

⇒ **Les travailleurs, la population, les élus locaux, les 170 000 sociétaires ne peuvent accepter la liquidation du réseau des magasins COOP.**

Quelle autre exigence les partis et leurs élus locaux qui se réclament du mouvement ouvrier peuvent-ils avoir que : maintien de tous les magasins Coop, maintien du centre logistique de Reichstett, maintien de tous les emplois ?

⇒ **Les travailleurs et la population attachés au réseau des magasins COOP ne peuvent accepter les propos de Roland Ries, le maire de Strasbourg (PS) lorsqu'il déclare dans un courrier du 8 février 2011 à une organisation syndicale :** « *Le groupe se trouve en grandes difficultés. Le réseau de proximité est*

certainement la branche la plus fragile de l'édifice. Nous allons poursuivre nos discussions avec la Direction Générale de COOP Alsace pour connaître la stratégie qu'elle compte mettre en œuvre afin de pérenniser son réseau de proximité. Nous souhaitons, dans ce contexte, être associés à la réflexion, en particulier sur le regroupement de pôles de services, les circuits courts, le développement de nouveaux services. Une adaptation des heures d'ouverture aux modes de vies urbains nous apparaît également nécessaire. »

En effet, chacun sait que discuter sur les « regroupements des pôles de services », c'est mettre le doigt dans l'engrenage des fermetures, c'est accompagner Leclerc dans son plan de fermetures. C'est avec cela qu'il faut rompre. L'unité ne peut se faire que sur : aucune fermeture.

⇒ Pour sa part le POI se prononce pour la nationalisation de la grande distribution et le retour aux principes fondateurs des coopératives de distribution alimentaire et des produits de première nécessité.

IL Y A URGENCE À AGIR.

Le POI s'adresse à aux dirigeants du PS et du PC et à ses candidats aux cantonales.

Vous ne pouvez pas laisser faire ce qui est en train de se passer dans le département. C'est pourquoi le POI propose qu'une délégation soit constituée dans l'unité des partis se réclamant du mouvement ouvrier et de la démocratie, pour se rendre auprès du préfet du Bas-Rhin, représentant du gouvernement, afin d'exiger :

Le gouvernement doit garantir tous les magasins du réseau COOP – quelle que soit l'enseigne, le centre de Reichstett, et tous les emplois de la COOP ALSACE.

Premiers signataires : Jean-Michel DELAYE (conseiller municipal de Brumath, POI) ; Jean-Jacques HEINTZ (délégué sociétaire Coop de la Cité de l'III) ; Roland JAMOTTES (délégué Coop du Ried à Hoenheim) ; Fortuné SELLAM (délégué syndical du commerce) ; Tonino MILANO ; Françoise DELAYE (cliente) ; Pascal FISCHER (syndicaliste) ; Elisabeth DEL GRANDE (POI) ; Henri HAAR ; Hervé GOURVITCH (syndicaliste) ; Mathieu LE TALLEC (syndicaliste) ; Olivia SCOTTO DE VETTIMO (contrôleur du travail) ; Emmanuelle FRANTZ (musicienne) ; Vincent NOËL (aide-soignant) ; Lucette HOHMANN (conseillère municipale de Brumath, POI) ; Martine MARIOTTE (cariste, FM Logistic) ; Michel MARIOTTE (postier) ; Aurélien MARIOTTE (étudiant en Master de biologie) ; Daniel UNTERNER (retraité, Saverne) ; Dorothée MEYER (POI) ; Anne-Catherine BECK (POI).

Je m'associe à ce mandat :

Nom-Prénom	Adresse	Qualité	Tél. - E mail	Signature

**Pour tout contact : POI - Fédération du Bas-Rhin :
10 rue des Francs-Bourgeois, 67000 STRASBOURG ; Courriel : poi67@laposte.net**